



PAGE
06
07

DOSSIER CENTRAL **COMMENT FONCTIONNE NOTRE COMMUNE ?**

Comprendre l'administration municipale n'est parfois pas si simple ! Maire, adjoints, conseillers -avec ou sans délégation-, indemnités de fonction, commissions et ins-

tances de travail... Qui fait quoi ? Voici quelques explications pour mieux appréhender les règles et le fonctionnement autour du conseil municipal.



PAGE
03

VILLARD AU QUOTIDIEN **DOMAINE ALPIN**

Un contrat structurant pour les 25 prochaines années

Le conseil municipal du 23 avril dernier a approuvé, par 21 voix pour et 6 abstentions, l'attribution du contrat de Délégation de service public (DSP) du domaine alpin à la Société d'équipements de Villard & Corrençon (SEVLC). Ce contrat est entré en vigueur le 16 juin dernier pour une durée minimum de 25 ans. Quels en sont les enjeux pour notre commune ?

PAGE
08

VILLARD ENSEMBLE **PÉRISCOLAIRE**

Portés par la magie du théâtre

Toujours aussi largement fréquenté par les écoliers, le service périscolaire est organisé autour de trois temps forts et d'un projet théâtre fédérateur. Ce 9 juin, les enfants étaient sur scène à La Coupole, encadrés par les animateurs, sous le regard admiratif des familles et des élus.

PAGE
08

VILLARD ENSEMBLE **ÉVÈNEMENT**

Fiers du parcours de nos médaillés olympiques !

Mercredi 25 février 2026, vous étiez plus de 3 000 rassemblés place de la Libération pour célébrer le retour de nos champions après les Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026. Souvenirs, anecdotes et dédicaces ont animé cet événement populaire qui a embrasé tout un village.

ÉDITO



Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous dans ce premier bulletin municipal du nouveau mandat. En me renouvelant votre confiance, vous m'avez adressé un message fort, que je reçois avec humilité et détermination.

Si l'expérience acquise au fil des années constitue une force précieuse, ce mandat s'ouvre comme un nouveau départ. Le conseil municipal renouvelé est au travail avec enthousiasme, apportant de nouvelles idées, des sensibilités différentes et une énergie collective au service de notre commune. La transmission des dossiers et des projets engagés se fait dans un esprit de continuité, mais avec le souci constant d'adapter notre action aux attentes d'aujourd'hui et de demain.

Dans le contexte national et international marqué par les tensions, les incertitudes et les divisions, notre commune doit rester un lieu d'équilibre, de dialogue et de raison. Plus que jamais, nous avons besoin de proximité, de respect mutuel et d'engagement collectif pour préserver ce qui fait la richesse de notre cadre de vie. J'attache une attention particulière à cet esprit, tant au niveau communal qu'intercommunal, tout en assumant la nécessité d'agir et de décider quand le moment vient. L'été qui s'annonce verra, comme chaque année, notre village accueillir de nombreux visiteurs venus chercher chez nous un peu de calme, de bien-être et de convivialité. Cette attractivité est une chance, mais elle implique aussi une mobilisation et des efforts importants de la part de nous tous.

Je tiens d'ailleurs à saluer chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent dans l'animation de notre commune et dans la mise en place des moyens techniques qui s'y rattachent. Grâce à leur implication, de nombreux rendez-vous viendront rythmer les prochaines semaines et renforcer ce lien précieux qui nous unit.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été et vous renouvelle mon plein engagement à vos côtés.

Votre maire,
Grand Mathieu

SOMMAIRE

PAGE
03



VILLARD AU QUOTIDIEN

DOMAINE ALPIN
Un contrat structurant pour les 25 prochaines années

PAGE
04

CHAUFFAGE URBAIN
Le réseau qui monte en puissance

RENTÉE SCOLAIRE
Pas de fermeture de classe pour 2026 / 2027

PAGE
05

TENNIS BOULODROME

Un équipement qui revit

TRAVAUX

Ce nouvel axe qui satisfait les commerçants

EN BREF

L'actualité de votre commune

PAGES
06-07



DOSSIER CENTRAL

LA COMMUNE, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

PAGE
08

VILLARD ENSEMBLE

PÉRISCOLAIRE
Portés par la magie du théâtre

ÉVÈNEMENT

Fiers de nos médaillés olympiques !

PAGE
09



L'ÉTÉ EN FÊTE

La régularité plutôt que l'exceptionnel

LOISIRS

Bloc de l'Ours, de l'adrénaline et de la convivialité

EN BREF

PAGE
10

SOLIDARITÉ
Élan de générosité pour préserver la Villarde

IME LES VIOLETTES

Un établissement qui fait référence

CARNET

PAGE
11

TRIBUNES

De la majorité et de l'opposition

PAGE
12



MEMOIRE

DANIEL ET VICTOR HULLIER
Des bâtisseurs visionnaires

VILLARD AU QUOTIDIEN



DOMAINE ALPIN UN CONTRAT STRUCTURANT POUR LES 25 PROCHAINES ANNÉES

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL DERNIER A APPROUVÉ,
PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS, L'ATTRIBUTION
DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)
DU DOMAINE ALPIN À LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS
DE VILLARD & CORRENÇON (SEVLC). QUELS EN SONT
LES ENJEUX POUR NOTRE COMMUNE ?

Ce contrat, qui a pris effet le 16 juin dernier, fixe le cadre stratégique de l'exploitation et du développement du domaine pour une durée de 25 ans, pouvant évoluer en fonction des investissements réalisés. *"Il vise à assurer la pérennité d'un service public essentiel à la commune tout en accompagnant l'évolution du modèle économique de notre territoire de montagne"*, indique Arnaud Mathieu, maire de Villard-de-Lans. *"Ce partenariat repose sur un programme d'investissement socle de 50 millions d'euros sur 25 ans et répond à un double objectif : améliorer la qualité de service et sécuriser l'exploitation dans un contexte climatique en mutation"*. La commune a fixé au délégataire un calendrier exigeant, avec la réalisation des principaux investissements au cours des cinq premières années, afin d'en lisser le coût sur la durée du contrat et de préserver les équilibres financiers en fin de période.

La diversification, un axe central du projet

Les investissements prévus sur les remontées mécaniques intègrent une utilisation élargie, adaptée à une fréquentation multi-saisons. La diversification des activités constitue un axe central du projet. Elle permettra de développer une offre touristique plus équilibrée, complé-

mentaire au ski alpin. Sur ce point, précise Véronique Beudoing, 1^{re} adjointe, *"la proposition du délégataire, avec un engagement de 5 millions d'euros, dépasse significativement les attentes initiales du cahier des charges (2,5 millions d'euros), témoignant d'une volonté affirmée de s'inscrire dans cette dynamique"*.

Une convention à dimension évolutive

Si ce programme socle garantit des conditions d'exploitation satisfaisantes pour les 25 prochaines années, il ne permet toutefois pas, à lui seul, de renouveler certaines remontées mécaniques stratégiques, dont les télésièges des Crêtes et du Grand Canyon. Leur maintenance et les contrôles réglementaires associés continueront de peser sur les charges de fonctionnement. C'est pourquoi le contrat intègre une dimension évolutive. En fonction de nouvelles ressources, notamment si le parc locatif touristique professionnel de Villard-de-

Transparence et respect des engagements

Au-delà des investissements, déterminants pour l'avenir de l'activité, le contrat prévoit un dispositif rigoureux de suivi et de contrôle garantissant la transparence de gestion et le respect des engagements du délégataire. Des mécanismes de redevance sont instaurés, combinant une part fixe de 20 000 euros indexée sur l'évolution des tarifs et une part variable correspondant à 3 % du résultat d'exploitation. À cela s'ajoute le versement prévu par la loi Montagne, équivalent à 3 % du chiffre d'affaires, assurant un partage équilibré de la valeur avec la collectivité.

”

“Développer une offre touristique complémentaire au ski alpin”.

Lans augmente de 700 lits d'ici 2031 -sa capacité actuelle étant en déclin-, le délégataire s'engage à proposer un programme d'investissements complémentaires de 30 millions d'euros. Celui-ci permettrait le renouvellement des équipements stratégiques vieillissants et la réalisation d'aménagements optimisant les coûts d'exploitation. Une telle évolution donnerait lieu à un avenant portant la durée du contrat à 30 ans.





CHAUFFAGE URBAIN LE RÉSEAU MONTE EN PUISSANCE

DÈS SEPTEMBRE 2026, LA NOUVELLE DSP
DU CHAUFFAGE URBAIN ENTRERA EN VIGUEUR
POUR UNE DURÉE DE 15 ANS. UN SEUL DÉLÉGATAIRE
A ÉTÉ CHOISI POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX COMMUNAUX.

Propriété de la collectivité, le réseau de chaleur urbain est géré dans le cadre d'une Délégation de service public (lire Villard Mag 91). À partir de septembre 2026, une nouvelle DSP entrera en vigueur pour une durée de 15 ans. Dans le cahier des charges défini par les élus, conseillés par un bureau d'études indépendant, un seul délégataire (deux auparavant) a été retenu pour aller jusqu'à 2041. ECHM Veolia a désormais la charge de mettre en œuvre les enjeux prioritaires : assurer le raccordement des deux

réseaux existants (centre-bourg et Laïches) pour plus d'efficacité, remplacer la chaudière obsolète de 400 kWh par deux équipements de 230 kWh aux dernières normes environnementales, puis développer le réseau en raccordant de nouveaux bâtiments (telle la future maison

“Raccorder la quasi-totalité de nos bâtiments municipaux”

de santé pluriprofessionnelle, les 16 logements des Laïches et d'autres copropriétés privées). Le mode d'exploitation en concession signifie que la totalité des investissements est à la charge du délégataire, qui doit également assurer la maintenance technique et l'intervention rapide en cas de besoin.

Optimiser l'utilisation d'énergie renouvelable

Dès le printemps 2027, les travaux sur le secteur des Laïches seront engagés et permettront de renforcer la puissance du réseau, d'optimiser la couverture en énergie renouvelable (95% au bois) et d'assurer un fonctionnement en "cascade" des deux chaudières. "L'une pourra prendre le relais sur l'autre et ne se déclencher qu'en cas d'appel de puissance, lors de vagues de froid notamment ou de panne", explique l'élu référent Jean-Paul Uzel. "Le raccordement de la quasi-totalité de nos bâtiments municipaux au réseau de chaleur urbain (l'Espace loisirs consomme à lui seul un tiers du volume de bois brûlé) garantit une stabilité financière pour la commune et pour tous les abonnés du fait de la faible fluctuation de l'énergie bois, ressource locale. En résumé, nous renforçons un réseau de chaleur respectueux de l'environnement".



RENTÉE SCOLAIRE PAS DE FERMETURE DE CLASSE

MAINTIEN DU NOMBRE DE CLASSES,
DÉPARTS À LA RETRAITE ET ÉLARGISSEMENT DU POSTE
DE RESPONSABLE DU SERVICE SCOLAIRE À LA CULTURE...
LA RENTÉE 2026/2027 APPORTE SON LOT
DE NOUVEAUTÉS AU SERVICE DES ENFANTS.

L'inspection académique l'a confirmé, le groupe scolaire Les Laïches ne subira pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine. "C'est un soulagement", constate Nadine Girard-Blanc, adjointe déléguée au Temps de l'enfant. Pour autant, Villard-de-Lans n'échappe pas au contexte national de baisse de la natalité et enregistre cette année encore une légère diminution de l'effectif scolaire, malgré l'arrivée de nouvelles familles. Phénomène accentué par la difficulté à se loger. "Pour septembre prochain, grâce à l'emménagement de ces nouveaux foyers, le maintien de 4 classes en maternelle et de 9 classes en élémentaire est

confirmé", précise l'élue, ajoutant que la part du budget communal dédié à la scolarité est inchangée.

Scolarité et culture

Septembre 2026 marque également le départ à la retraite de trois agents communaux : Françoise Magnat, le 1er octobre (chargée des agents scolaires), Fabienne Imbert, le 8 juillet (responsable du service scolaire) et Corinne Sérié, le 1er juin (animatrice). Toutes trois ont consacré de longues années d'engagement au service de la collectivité et des enfants. La commune les remercie chaleureusement. Dès la rentrée, Stéphanie Fourure occupera le poste de responsable du service scolaire, étendu à la culture. "Nous avons souhaité renforcer les moyens dédiés à la culture à Villard-de-Lans", explique Roland Berthilier, adjoint délégué à la vie associative, au sport et à la culture. "La nouvelle référente, qui prépare actuellement la rentrée aux côtés de Fabienne Imbert, aura en charge le lien avec la Maison du patrimoine et la bibliothèque pour conduire des projets avec les élèves. Elle sera également à l'écoute des associations pour travailler ensemble sur une meilleure programmation culturelle".



TENNIS BOULODROME UN ÉQUIPEMENT QUI REVIT

DERRIÈRE SA NOUVELLE SIGNALÉTIQUE, LE BÂTIMENT RÉNOVÉ DES TENNIS BOULODROME RETROUVE DE LA VISIBILITÉ DANS LE PAYSAGE VILLARDIEN ET SA FONCTION PREMIÈRE : L'ACCUEIL DES USAGERS EN TOUTES SAISONS.

Depuis janvier 2026, la structure du tennis boulo-drome a rouvert au public après 6 mois de travaux. Pour ce qui est du tennis, le bâtiment rénové permet désormais d'accueillir les sportifs toute l'année et de gagner en fréquentation, tant pour la pratique libre ou encadrée par un moniteur que pour les tournois et compétitions diverses. "Il est vrai qu'entre décembre et février, il nous fallait mettre en sommeil les entraînements, du fait des soucis liés à l'étanchéité de la toiture", résume Olivier Riboulet, président du Tennis club de Villard. "Et quand on a 200 adhérents, presque autant de résidents secondaires et de vacanciers et une trentaine d'élèves en Section scolaire sportive, c'est un problème".



Satisfaction des usagers

Concernant la section pétanque du club Les Bessonnets, elle bénéficie aujourd'hui de 4 terrains entièrement refaits et ne cache pas sa satisfaction. "À notre demande, la commune a aussi aménagé un espace pour stocker notre matériel", ajoute Cécile Denis, présidente du club. "Le déplacement de la porte d'entrée du bâtiment côté parking est un autre atout qui sécurise l'accès". L'équipement offre désormais un niveau de confort appréciable tant sur le plan des vestiaires chauffés, bien éclairés et dotés de douches, que sur l'accès en autonomie avec digicode déclenchant l'ouverture de la porte des tennis et l'éclairage automatique sur les créneaux réservés. "Une attention particulière est actuellement portée au réglage de l'éclairage Led, tant dans un souci de fonctionnalité que d'économie d'énergie", rapporte Christophe Robert, conseiller municipal délégué chargé des équipements sportifs. "Les derniers aménagements en cours (parking PMR, aménagements des abords, programmation éclairage...) permettront de boucler le chantier".



TRAVAUX CE NOUVEL AXE QUI SATISFAIT LES COMMERÇANTS

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX D'AMPLEUR IMPASSE DU CAMP-D'AMBEL, LE RACCORDEMENT AVEC LA RUE DE LA CHAPELLE-EN-VERCORS S'AVÈRE UNE SOLUTION DURABLE POUR UN ACCÈS FLUIDIFIÉ AU CENTRE-BOURG.

"Pendant les travaux sur ces deux rues, nous avons évoqué la possibilité de pérenniser leur raccordement", rappellent les élus Jean-Paul Uzel et Christophe Robert. "Les échanges avec



les usagers, les riverains et les commerçants nous ont conforté dans la décision de maintenir ce nouvel accès au centre-bourg". La touche finale a été réalisée ce printemps avec les travaux d'enrochement pour consolider le talus, favoriser le drainage naturel des eaux de pluie et ainsi sécuriser la jonction entre l'impasse du Camp-d'Ambel et la rue de la Chapelle-en-Vercors.

"Un mal pour un bien !"

Ces travaux menés par les agents des services municipaux et les entreprises spécialisées bouclent une initiative jugée positive par les commerçants. Pour Virginie Forget, de la Pharmacie du Parc : "Cela a été un mal pour un bien ! Il a fallu accepter les répercussions temporaires de ce chantier sur notre activité, mais aujourd'hui cela désenclave clairement l'impasse et fluidifie la circulation. On constate une augmentation de la clientèle", dit-elle. "Les parkings sous le parc du Château donnent un accès direct au centre-bourg, un point particulièrement intéressant au moment de la piétonnisation estivale. Et pour les automobilistes arrivant du bas de Villard, cela évite de contourner tout le village pour accéder à nos commerces". Même écho du côté des boutiques Terra Terre et Barbe de Jupiter où l'on s'accorde sur un constat de fréquentation de l'impasse à la hausse et sur une plus grande facilité à stationner à proximité des commerces. "On attend tout de même de faire une saison estivale complète pour avoir une tendance précise", conclut la fleuriste. "Voilà une impasse qui n'en est plus une (excepté en saison hivernale) !", se réjouit la pharmacienne, soulagée d'avoir traversé cette période avec l'écoute des élus.

EN BREF

RENCONTRES TEMPS D'ÉCHANGE AVEC VOS ÉLUS

Le maire, Arnaud Mathieu, et l'équipe municipale vous proposent trois temps d'échanges conviviaux sur les thèmes en lien avec la vie quotidienne. Autour d'un café, venez partager vos observations, vos interrogations et toutes suggestions susceptibles d'enrichir la réflexion et les actions menées par vos élus au service des habitants.

- Samedi 5 septembre
- Samedi 7 novembre
- Samedi 19 décembre
- De 9 heures à 12 heures, à La Verrière.

FRELON ASIATIQUE SIGNEZ LES NIDS

Après la campagne de destruction des nids primaires de frelons asiatiques, vous pouvez continuer à signaler la présence de nids secondaires pouvant héberger plusieurs milliers de frelons. Pour cela, rendez vous à l'accueil de la mairie ou contactez les référents bénévoles, souvent des apiculteurs qui font un énorme travail, via l'adresse électronique suivante : vercors.frelon.asiatique@gmail.com ou encore la plateforme www.frelonasiatique.fr

Si la présence de nids est avérée, le Groupement de défense sanitaire (GDS) est mandaté gratuitement pour une intervention dans les 3 à 7 jours. N'intervenez pas seul !

Référent à Villard-de-Lans : Pascal Arnaud Tél. 06 81 51 33 21.

EQUIPEMENTS NOUVEAU MODULE SKATE PARK

Retirés en juin dernier, les anciens modules du skate park ont laissé place depuis décembre 2025 à un nouveau module installé par le service second œuvre de la commune. Sylvain Vassieux, Jérémy Borie, Grégory Monier et Lenzo Clerc se sont attelés au montage de cet équipement, désormais sécurisé et très fréquenté. Conçu dans une matière résistante aux UV et aux intempéries, l'ensemble est séparé des jeux d'enfants situés à proximité par une barrière fabriquée dans le service. Elle a été installée afin que les skates n'atteignent pas l'aire de jeux dédiée aux enfants.

ABRIS BUS RESTAURATION DES OUVRAGES

Réalisés en 2023 en partenariat avec la commune, les abris bus de La Balmette et des Mourets avaient permis à 25 étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et Grenoble (ENSAG) de mettre en application les apprentissages de leur cursus. Le but était aussi de valoriser les ressources naturelles locales comme la pierre et le bois offert par la forêt communale. Ces deux structures font l'objet d'une rénovation répondant à des dégradations et à des besoins exprimés par les usagers. Pour mémoire, ces projets avaient été financés par l'ENSAG, par une contribution de la commune et avaient reçu l'aide précieuse des services techniques et des artisans du plateau.





COMPRENDRE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE N'EST PAS SI SIMPLE ! MAIRE, ADJOINTS, CONSEILLERS -AVEC OU SANS DÉLÉGATION- INDEMNITÉS DE FONCTION, COMMISSIONS ET INSTANCES DE TRAVAIL... QUI FAIT QUOI ?

École, voirie, urbanisme, vie associative, culture, environnement, sécurité, solidarité... la commune est l'échelon de proximité pour répondre chaque jour aux besoins des habitants.

Élue le 15 mars dernier pour un mandat de 6 ans, l'équipe municipale en place est constituée de 27 conseillers communaux. Chacun a une fonction bien délimitée. Ils accompagnent le maire qui représente l'Etat, pilote les projets, veille au bon fonctionnement des services publics locaux, pour le bien-être des Villardiens.

Adjoint ou conseiller, qui fait quoi ?

Tous les adjoints sont des conseillers, mais tous les conseillers ne sont pas des adjoints ! Sachez tout d'abord que l'équipe constituée est proportionnelle au nombre d'habitants. À Villard-de-Lans, 8 maires-adjoints ont pris leur fonction après avoir été élus, tout comme le maire, lors du conseil municipal d'installation du 20 mars. Les maires-adjoints (voir ci-contre) disposent d'une délégation de signature dans un domaine précis qui leur est confié par le maire.

Deux fonctions complémentaires

Les adjoints jouent un rôle exécutif plus important que les conseillers municipaux, avec souvent une visibilité renforcée auprès des habitants. Ils suivent les dossiers dans leur domaine respectif et participent à la mise en œuvre des projets communaux. Le maire peut également choisir d'attribuer une délégation à un conseiller municipal. Dans notre

commune, c'est le cas pour trois d'entre eux. Françoise Sarra-Gallet est conseillère municipale déléguée aux aînés et au bien-vieillir, Joris Benelle aux finances et au budget, Christophe Robert aux équipements sportifs et de loisirs et aux sites hivernaux. Limité en nombre d'adjoints, le maire

**“Tous les adjoints
sont des conseillers,
mais tous
les conseillers
ne sont pas
des adjoints !”**

peut ainsi directement s'appuyer sur la compétence de ces conseillers délégués, incarnant d'autres dossiers à forts enjeux.

Les conseillers municipaux (sans délégation) participent également pleinement à la démocratie locale en prenant part aux réflexions sur les projets communaux, aux débats du conseil, au travail des commissions municipales et aux votes des délibérations.

À savoir : des membres du conseil municipal sont également élus pour représenter la commune, sous la présidence du maire, au CCAS, à l'OMT et dans différentes institutions tels le Parc naturel du Vercors, le collège et lycée Jean-Prévoist et divers organismes.

Comment travaillent-ils ?

Avant d'être examinés en conseil municipal, de nombreux sujets issus du programme électoral, sont étudiés en réunion d'adjoints (une fois par semaine) et en commissions municipales (non

publiques). Elles sont constituées d'un président, de 5 membres titulaires (dont un de l'opposition) et de 5 suppléants (idem). Ces instances n'ont généralement pas de pouvoir de décision. Le but est d'échanger les points de vue et de préparer les propositions qui seront soumises sous forme de délibérations, puis votées au conseil municipal. Sur ce mandat, 16 commissions ont été instaurées, dont 3 obligatoires (Commission d'appel d'offres, de Délégation de service public et de contrôle financier). Le remaniement des commissions a permis la mise en place d'une instance spécifique "bien vieillir et personnes âgées" [jusqu'à intégrée à la commission santé] et d'une commission "équipements sportifs et de loisirs", autant de dossiers structurants pour l'avenir de la commune.

COMMENT NOS ÉLUS SONT-ILS INDEMNISÉS ?

Les élus ne bénéficient pas de salaires, mais d'indemnités de fonction encadrées par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Elles dépendent de la fonction de chacun, de la taille de la commune et peuvent être majorées en fonction des caractéristiques de la commune (si cette dernière est classée au titre de station touristique par exemple). Elles ont été votées au conseil municipal du 23 avril. À Villard, l'enveloppe indemnitaire s'élève à 16 878 euros mensuels, répartis entre les 27 conseillers. L'indemnité brute mensuelle du maire est de 3035 €, celle des adjoints et conseillers délégués de 924 €. Grâce à la majoration, la rétribution des conseillers municipaux est passée de 45 € sous l'ancien mandat à 139 €.

MUNE, CTIONNE ENT ?



L'INTERCOMMUNALITÉ : DES ENJEUX FORTS POUR LES HABITANTS ET LE TERRITOIRE

Tout n'est pas du ressort de la commune ! Lorsque la liste des candidats à l'élection municipale a été constituée, certains ont été fléchés pour siéger à l'intercommunalité. Leur nombre est également proportionnel à la taille de la commune. À Villard-de-Lans, ils sont 10 conseillers intercommunaux sur 27 : Arnaud Mathieu (élu président de la CCMV), Véronique Beaudoin, vice-présidente, Éric Chabert, Nadine Girard-Blanc, Bruno Dusser, Maud Rolland, Jean-Paul Uzel, Sylvie Leprince, et 2 issus de l'opposition, Marie Zawitowski et Denis Poncelin. Là encore, ils travaillent au sein de commissions menées sous la responsabilité de 8 vice-présidents sur les nombreux domaines de compétences de la communauté de communes.



LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Arnaud MATHIEU
MAIRE

ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE



Véronique BEAUDOING
1^{ère} adjointe déléguée
à l'urbanisme



Eric CHABERT
2^{ème} adjoint
délégué à la vie locale,
à l'économie, à la transition
énergétique et au domaine alpin



Nadine GIRARD-BLANC
3^{ème} adjointe
déléguée au temps de l'enfant,
aux ressources humaines, aux
moyens généraux
et au numérique



Bruno DUSSER
4^{ème} adjoint
délégué au tourisme



Maud ROLLAND
5^e adjointe déléguée
aux affaires sociales
et citoyennes,
à la communication
et au logement



Jean-Paul UZEL
6^e adjoint
délégué aux travaux,
à la voirie,
à l'environnement,
à l'agriculture
et à la forêt



Sylvie LEPRINCE (DOUTART)
7^e adjointe
déléguée à la santé



Roland BERTHILIER
8^e adjoint
délégué à la vie
associative,
au sport et à la culture

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Françoise SARRA-GALLET
Conseillère municipale déléguée
chargée des aînés et du bien vieillir



Joris BENELLE
Conseiller municipal délégué
chargé des finances
et du budget



Christophe ROBERT
Conseiller municipal délégué
chargé des équipements sportifs
et de loisirs et des sites hivernaux

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sophie GOUY-PAILLER



Thomas BONNET



Florence EYMARD



Athena POULOPOULOUS



Benjamin CUIER



Anaïs BOURGET



Patrick ARNAUD



Claire SESTIER



Basile MARTIN

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Marie ZAWITOWSKI



Denis PONCELIN



Annabelle PAYET DESRUISSAUX



Olivier ROBIN



Michel PAPAUD



Estelle RAPP

VILLARD ENSEMBLE



PÉRISCOLAIRE PORTÉS PAR LA MAGIE DU THÉÂTRE

TOUJOURS AUSSI LARGEMENT FRÉQUENTÉ
PAR LES ÉCOLIERS, LE SERVICE PÉRISCOLAIRE
EST ORGANISÉ AUTOUR DE TROIS TEMPS FORTS
ET D'UN PROJET THÉÂTRE FÉDÉRATEUR.

Si l'effectif scolaire est en baisse, cette année encore celui du service périscolaire ne bouge pas ! 26 agents y œuvrent au service des familles et des enfants sous la responsabilité de Léo Brunot-Philippot et de son adjointe Ana-Paula Dias Barrata. Mis en place par la municipalité, il s'articule autour de trois temps forts : un accueil dès 7h30, le restaurant scolaire de 11h45 à 13h20, avec la possibilité d'un accueil le midi sans repas

de 11h45 à 12h30, et un accueil de 16h30 à 18h30. Chaque année, le programme du périscolaire élaboré dans le cadre du PEDTI (Projet éducatif de territoire intercommunal) est défini avec les responsables des services et les élus.

Des animateurs engagés

"Nous accordons une grande importance au projet de théâtre mené avec succès depuis trois ans par la compagnie Bardane", affirme Nadine Girard-Blanc, adjointe au Temps de l'enfant. Cette année, 31 élèves ont participé à la pièce intitulée "Micmac et miettes", sur le thème des réseaux sociaux (notre photo). Des textes aux costumes, tout a été créé de A à Z durant l'année scolaire et l'ensemble des animateurs s'investit avec cœur auprès des jeunes comédiens. "L'engouement qui règne autour de ces répétitions hebdomadaires est tel que certains rêvent de devenir acteur !", sourit Ana-Paula.

Le temps périscolaire est aussi l'occasion de réaliser nombre d'activités comme le travail manuel, le sport, les jeux de société ou de participer à des sorties. Grâce aux acteurs locaux, comme la bibliothèque ou la Maison du Patrimoine, des projets culturels prennent forme toute l'année. Enfin, trois fois par semaine, 4 animatrices et une bénévole participent à l'aide à l'apprentissage et aux devoirs, ponctuée le vendredi par "Le Cercle des petits philosophes" pour échanger librement. "Autre service mis en place sur la volonté du maire, indique Léo Brunot-Philippot, l'accueil grève, qui assure la garde des enfants toute la journée, dès lors que plus de 25% d'enseignants sont grévistes."



ÉVÉNEMENT FIERS DE NOS MÉDAILLÉS OLYMPIQUES !

CE MERCREDI 25 FÉVRIER 2026,
VOUS ÉTIEZ PLUS DE 3 000 RASSEMBLÉS
PLACE DE LA LIBÉRATION POUR CÉLÉBRER LE RETOUR
DE NOS CHAMPIONS APRÈS LES JEUX OLYMPIQUES.

À Milan-Cortina 2026, nos athlètes Mathis Desloges et Émilien Jacquelin* ont porté Villard-de-Lans sur les plus hautes marches des podiums internationaux. "Décrocher 5 médailles sur un palmarès total français de 23 résulte d'un travail individuel acharné", précise Bruno Dusser, président de l'OMT et adjoint délégué au tourisme, "c'est aussi le bénéfice d'une vision territoriale collective mettant en œuvre toutes les conditions pour accompagner l'excellence de nos sportifs". À travers les clubs, les associations, les classes sportives et le sport études, ce sont plus de 1 500 licenciés qui pratiquent leur passion toute l'année. Certains rêvent déjà de destins similaires à ceux de nos médaillés, véritables ambassadeurs de cette culture du sport.

Rien n'est le fait du hasard

Depuis toujours, le Vercors est une terre de champions multidisciplinaires. Qu'ils soient les pionniers du siècle passé ou nos contemporains, ces athlètes marquent l'histoire. Certains, tels Carole Montillet (championne olympique de



descente, Salt Lake City 2002) ou Robin Duvillard (médaillé de bronze en relais aux JO de Sotchi 2014) étaient présents ce 25 février pour partager ce moment populaire. Du biathlon au ski de fond, de la luge au hockey sur glace, en passant par la danse sur glace... Villard-de-Lans est depuis bien longtemps une pépinière de talents. D'ailleurs, nos hockeyeurs U15 sont champions de France cette saison et Villard-de-Lans patinage se classe 1^{er} du championnat de France des clubs ! À Villard, habitants, socioprofessionnels et touristes se retrouvent pour célébrer le meilleur du sport, quel que soit le niveau.

*Justine Gaillard, Pablo Giner-Dalmaso et Violette Paniel-Couriaut ont également représenté le Vercors dans les sélections des JO 2026. Des joueurs formés au club des Ours évoluant sous d'autres couleurs ont aussi participé aux Jeux : Jordan Perret, Enzo Cantagallo, Louis Boudon et Chloé Aurard.



L'ÉTÉ EN FÊTE LA RÉGULARITÉ PLUTÔT QUE L'EXCEPTIONNEL

L'ÉTÉ S'ANNONCE FESTIF ! ET POUR OUVRIR
LA SAISON, RIEN DE PLUS SYMPA QUE DE SUIVRE
LES BOLIDES DE LA VERTACO RACE.

Pour la 4^e année consécutive, les caisses à savon de la Vertaco race donnent le coup d'envoi de la saison estivale... Et des couleurs aux ruelles du centre-bourg ! Avec une vingtaine d'engins sur la ligne de départ, l'événement s'inscrit durablement dans le paysage local. Le week-end du 4 et 5 juillet, à bord d'une baignoire ou d'une fusée, les pilotes enchaînent une dizaine de descentes sous les applaudissements du public et sur un parcours sécurisé de 550 mètres, parsemé d'obstacles. Remise des prix, jeux, concours de draisiennes, boutique et concert (Burning



Bananas) le samedi soir, ponctuent cet événement très attendu, organisé par l'association SupersCars Event.

Attractivité et qualité de vie

Les beaux jours avaient également démarré avec Les Halles du Villard, marché éphémère et festif au cœur du bourg, organisé par La Place vous anime, qui en dit long sur l'envie des producteurs, des artisans et des commerçants locaux de partager leur savoir-faire avec les habitants et les visiteurs. "Ce type d'événements à dimension humaine est à l'image de notre territoire", détaille Bruno Dusser, adjoint délégué au tourisme et président de l'OMT. "L'enjeu est double pour notre commune : proposer un équilibre entre attractivité touristique et qualité de vie locale. Nous ne souhaitons pas créer un pic d'activité spectaculaire autour d'un seul événement, mais bien répartir nos moyens autour de plusieurs rendez-vous tout au long de l'année. Cela crée une dynamique mesurée, renforce le lien social et permet de soutenir le commerce local avec des retombées régulières pour tous".

SUR L'AGENDA

"Ca va jazer" (20 au 25 juillet),
Concert Génération (7 juillet),
Festival des Planches (8 au 12 juillet),
Glovettes en fête (9 août),
30^e festival Musique en Vercors (du 6 au 20 août),
Fête de la montagne (15 août),
Vercors en lumière (tout l'été à Bois Barbu), etc.

Tous les événements sur
<https://www.villarddelans-correnconvercors.com/>



BLOC DE L'OURS DE L'ADRÉNALINE ET DE LA CONVIVIALITÉ

L'OUVERTURE DU BLOC DE L'OURS AUX GEYMONDS MARQUE
UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA VIE LOCALE SPORTIVE. L'ARRIVÉE
DE CETTE SALLE DE GRIMPE PERMET DÉSORMAIS DE PRATIQUER
TOUTE L'ANNÉE, QUELLE QUE SOIT LA MÉTÉO... ET SON NIVEAU !

Elle pourrait bien devenir l'un des lieux incontournables du Vercors. La salle du Bloc de l'Ours a déjà ses fidèles, qu'ils soient issus du plateau ou d'ailleurs. Unique équipement de ce type sur le territoire, le complexe accueille les grimpeurs débutants comme confirmés avec une très belle



surprise : une tension bord, planche inclinable et connectée avec les pratiquants du monde entier pour partager ses performances entre grimpeurs. Seules trois salles en sont équipées en France. Si l'on a vu cet hiver le pôle France escalade s'y entraîner, se challenger sur une paroi est à la portée de tous les publics. Les plus jeunes ne sont pas en reste avec sur la mezzanine un espace très ludique qui leur est dédié. Parsemés de prises en forme de dinosaures et autres bêtes sympas, les murs se dressent au-dessus d'épais tapis en mousse recyclée. Toutes les chutes sont donc permises ! "Dès le plus jeune âge, on peut découvrir l'escalade en s'amusant, sous l'œil des parents bien installés dans l'espace détente à proximité", indiquent les cogérants William Bos et Xavier Côte.

Le bloc, une discipline très accessible

On le savait, le bloc ce n'est pas seulement le plaisir de la grimpe libre sans harnais ni cordes, c'est aussi un lieu convivial où l'on peut reprendre des forces, s'installer au snack entre deux sessions ou un concert ! Dans cette menuiserie désaffectée de 400m² répartis en 4 espaces, -dont la salle principale aux murs réglementaires de 4,50m de haut-, les artisans locaux ont eux aussi exercé leur talent. Une rampe d'escalier imposante et un balcon en fer forgé à l'effigie de l'Ours valent aussi le détour, avec vue imprenable sur nos montagnes !

Tél. 04 56 45 85 38
www.blocdelours.com

EN BREF

TOURISME L'OMT SE TRANSFORME

Vitrine de l'activité touristique locale, l'Office municipal du tourisme (OMT) se transforme. À la suite du conseil municipal du 23 avril, un nouveau comité de direction a été mis en place avec la désignation de 10 élus et 9 socioprofessionnels et leurs suppléants. Cette restructuration s'accompagne de l'installation de commissions thématiques, groupes de travail dédiés aux projets concrets de l'OMT. En parallèle, un comité stratégique de 12 experts a été créé pour fixer le cap à l'horizon 2032, avec l'ambition de bâtir un tourisme maîtrisé et vertueux. Un appel à candidatures permettra d'ici l'automne de recruter un nouveau directeur de l'OMT. D'ici là, Bastien Peltier assure la fonction en intérim.

FÊTE DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES SUCCÈS INÉGALÉ POUR LA 17^E ÉDITION

Les 28 et 29 mars dernier, quelque 30 000 visiteurs se sont retrouvés pour célébrer la coquille Saint-Jacques sublimée par 39 grands chefs. 45 tonnes de coquilles provenant de la baie de Saint-Brieuc ont été dégustées et vendues en direct. De nombreuses tables locales l'avaient également mises à la carte pour l'occasion. L'OMT, les services techniques municipaux et 120 bénévoles se sont activés durant ces deux jours, ponctués par l'inauguration des officiels, dont le maire Arnaud Mathieu, les élus, Claude Ruel, organisateur et président de Cuisine et passion en Vercors et Ludovic Nardoza (restaurant Astérale Hôtel du Golf à Corrençon), parrain de l'édition.



GRAVEL LA RONDE DES FERMES DU VERCORS

Pour la 2^e édition, la Ronde des fermes du Vercors va réunir les amoureux de Gravel et de bons produits du terroir le week-end du 26 et 27 septembre. Au fil de deux itinéraires de ferme en ferme, les participants sillonneront les chemins, en famille ou entre amis ! Les parcours font étape au cœur de 4 fermes le samedi (de Corrençon à Saint-Nizier) et de 3 autres le dimanche (entre Autrans et Méaudre) où les ravitaillements sont 100 % issus de ces exploitations. Pour ponctuer cet événement convivial et à taille humaine, un repas est organisé le samedi soir (sur réservation) à la Ferme des Colibris, à Méaudre.

Contact : 06 77 97 70 23 www.gravelvercorsexperience.com





CARNET

NAISSANCES

Ava d'ALMEIDA VERNET Le 27/11/2025	Léon, Jacques, Philippe LEGENDRE Le 18/03/2026
Martin, Etienne KAMPER LACROIX Le 06/12/2025	Lyana, Lola, Stella NEGREL MOREL Le 23/04/2026
Eliot, Christian, Michel, Laurent CHÉRON Le 11/01/2026	Nino, Harry BRETON Le 28/04/2026
Alio, Bruno, Didier CHURIN Le 25/01/2026	Amayah FILIN Le 05/05/2026
Robin LEMAITRE Le 02/02/2026	Aimé, Joël, Ange GUENEBEAUD Le 17/05/2026

SOLIDARITÉ

ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ POUR PRÉSERVER LA VILLARDE

QUAND LE MONDE DE L'ÉLEVAGE RENCONTRE CELUI
DES CHIFFONNIÈRES, BÉNÉVOLES AU GRAND CŒUR,
CELA DONNE UNE BELLE HISTOIRE AUTOUR D'UNE RACE
EMBLÉMATIQUE À PRÉSERVER : LA VILLARDE !

Précurseur, le Vercors l'est une fois encore lorsqu'en décembre 2025, les éleveurs lancent une cagnotte en ligne pour préserver la race Villarde d'une éventuelle contamination par la dermatose nodulaire. "Si l'an dernier nous y avons échappé, le risque est grand de voir un jour notre cheptel à très petit effectif (500 bêtes) disséminé par la maladie", explique Alexis Fanjas, éleveur au Méaudret (ferme des Écureuils) et président du Syndicat interprofessionnel du Bleu du Vercors-Sassenage (SIVER). "Aussi, avant le retour aux champs, nous avons pris les devants pour protéger la race

(inscrite au cahier des charges du Bleu du Vercors) et financer la création d'une banque d'embryons congelés de Villardes".

Une réussite collective

Avec déjà 13 000 € de dons collectés, les différents acteurs de la filière Bleu du Vercors-Sassenage ont pu procéder ce printemps à la première des deux collectes d'embryons. "Jamais nous n'aurions imaginé un tel engouement du public, avec plus de 200 particuliers qui se sont joints aux institutions -Région, Départements, communes-, aux syndicats d'éleveurs, aux entreprises pour financer notre action", indique Alexis Fanjas. Et parmi les généreux donateurs, il y a nos Chiffonniers villardiennes. "Lorsque nous avons eu connaissance de cette cagnotte, nous avons décidé à l'unanimité de contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine vivant à hauteur de 2 000 €", relate Martine Chapuis. "Cette réserve génétique est l'espoir de préserver notre vache endémique. C'est l'avenir de nos exploitations de montagne qui est en jeu", poursuit le président du SIVER. "On réalise que la Villarde n'est pas seulement notre vache, elle appartient à tous les habitants et fait la fierté du territoire". À travers cet élan de solidarité, c'est bien une réussite collective qui couronne une démarche innovante et qui depuis, a inspiré d'autres territoires.

MARIAGES

Denis, Marc, Corentin MOTTE-MICHELLON et Amandine HENRIET Le 25/04/2026	Emmanuel, Jean-Claude BAILLY et Hélène, Véronique, Andrée LEFORESTIER Le 23/05/2026
--	--

DÉCÈS

Françoise, Lucette THOUVENOT née BLANC (83 ans) Le 28/12/2025	Chantal, Maria, Yvette, Clotilde QUESNEL (76 ans) Le 12/04/2026
Raymond, Justin, Eugène BUISSON (94 ans) Le 30/01/2026	Jean-François, Emile NOËL (76 ans) Le 16/04/2026
Paulette, Jeanne, Antoinette GIRARD-BLANC née POUTEIL NOBLE (100 ans) Le 05/02/2026	Marie, Christine, Claudine JOUBERT-BOUSSON née CHABERT (79 ans) Le 21/04/2026
Lionel, Alain DUPONT (75 ans) Le 09/02/2026	Germain, Marius, Roger CLOT (93 ans) Le 22/04/2026
Viviane, Rolande, Claudine DRON née BEAUZOONE (82 ans) Le 18/02/2026	Bernard VAURY (75 ans) Le 26/04/2026
Christelle, Nicole, Annie RENARD née BREYTON (51 ans) Le 23/02/2026	François, Germain, Joseph BONNET (88 ans) Le 02/05/2026
Jeanine, Joséphine DAMMERS née CRÉMON (89 ans) Le 03/03/2026	Gisèle, Marie, Thérèse CHICHIGNOUD née MATHIEUX (79 ans) Le 10/05/2026
Gérard, René, André LEMAITRE (78 ans) Le 12/03/2026	Dominique, Henry, Guy FROCHOT (63 ans) Le 15/05/2026
Claude, Paul GUILLLOT-PATRIQUE (84 ans) Le 01/04/2026	Béatrice, Annie, Murielle KLEIN née LEBON (65 ans) Le 16/05/2026
Robert, Louis, Lucien VASSAL (81 ans) Le 03/04/2026	Georgette, Andrée PEYRONNET née MOREAU (80 ans) Le 16/05/2026
Georges, André, Antoine PAVIC (81 ans) Le 07/04/2026	Henri, Badric SAHAJIAN (88 ans) Le 17/05/2026
Clément BLANC (30 ans) Le 07/04/2026	Henriette, Anais GEOFFRÉ née MASSON (83 ans) Le 26/05/2026

IME LES VIOLETTES UN ÉTABLISSEMENT QUI FAIT RÉFÉRENCE

SPÉCIALISÉ DANS L'ACCUEIL DES JEUNES PRÉSENTANT
DES FORMES SÉVÈRES D'ÉPILEPSIE*, L'IME LES VIOLETTES,
CRÉÉ EN 1969, A POUR VOCATION DE LES ACCOMPAGNER DANS
TOUTES LES DIMENSIONS COMPLEXES DE LEUR VIE QUOTIDIENNE.

Pinceau en main et sourire aux lèvres, Mathis, Lucas et Clément s'activent pour rénover ce qui sera bientôt leur nouveau foyer de jeunes ! Épileptiques comme les 38 enfants accueillis actuellement à l'Institut médicoéducatif (IME) Les Violettes, ils bénéficient de soins permanents dispensés par une équipe de 80 professionnels du secteur médical, paramédical, éducatif et pédagogique, en lien avec les familles. "Cette pluridisciplinarité permet l'accompagnement



complet indispensable à leur quotidien", indique Véronique Récamier, directrice de l'IME, rattaché à l'AFIPH**, acteur majeur du handicap en Isère. "La vocation de notre établissement est de répondre aux besoins de ces jeunes (de 0 à 20 ans) à partir d'un projet personnalisé de soins vitaux et d'apprentissages".

Vers de nouvelles propositions d'accueil

Tous les jeunes sont en internat et certains ont la possibilité de passer le week-end en famille. En revanche, pour 8 d'entre eux, âgés de 16 à 26 ans et atteints de handicaps rares, l'IME assure une prise en charge permanente. "En France, très peu d'établissements sont en mesure de d'accueillir ces adultes aux pathologies complexes". Afin de répondre aux besoins d'autres jeunes sur le territoire, l'IME mène une démarche pour faire évoluer son mode d'accueil (capacité 46 personnes). "Cette réflexion est conduite en collaboration avec l'Agence régionale de santé et nos partenaires. L'objectif est de renforcer l'inclusion et d'accompagner les jeunes en milieu ordinaire. Un accueil de jour pourrait également être envisagé pour des enfants du plateau atteints de Troubles du neurodéveloppement". Un agrément délivré par l'ARS marquerait un virage historique pour l'IME, résolument à l'écoute des besoins du territoire.

*Épileptiques non stabilisés, déficients intellectuels et porteurs de troubles ou maladies rares associés.

**Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

L'IME Les Violettes recrute. Contact : 04 76 94 61 30



INHUMATIONS

Jeannine, Marie, Chantal BONNIER née GAUD (82 ans)	Yvette, Juliette, Marie FLAMENT née GODART (93 ans)
Mohamed AZROU ISGHI (62 ans)	Paul, Marcel, Camille GUILLET (89 ans)
Alberte, Honorine, Josèphe JOANAN née FLANDRIN (86 ans)	Madeleine, Marie, Hélène MAUDUECH (86 ans)
Daniel, Julien, Emile HUILLIER (97 ans)	Claude, Renée SCALABRINO née BERNIER (91 ans)



MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous avons ouvert cette mandature par la signature du contrat de DSP avec la Société d'Équipement de Villard Corrençon (SEVLC). Ce contrat engage l'exploitant à investir 50 Md'€ sur 25 ans afin d'assurer le développement et le bon fonctionnement du domaine essentiel à la vie économique de notre commune. Notre équipe est pleinement mobilisée pour accompagner son exécution et son contrôle, dans un esprit à la fois exigeant et collaboratif avec l'exploitant. Les professionnels de santé villardiens travaillent un projet de maison de santé pluridisciplinaire.

Nous y sommes très attentifs et soutiendrons un plan d'action solide, apportant une véritable valeur ajoutée à l'offre de soins existante. Notre priorité est simple : répondre aux besoins des habitants, créer des conditions d'exercice attractives et favoriser l'installation durable des professionnels. Le dialogue est engagé. Sur le plan budgétaire, le mandat s'ouvre sur une situation très positive avec des ratios favorables (épargne, capacité d'autofinancement, dette maîtrisée). Nous pouvons nous réjouir de cette gestion qui nous permet de conserver des marges de manœuvre de qualité pour nos services publics. Ce constat ne doit cependant pas masquer les incertitudes qui pèsent sur les finances des communes. Les crises internationales impactent fortement les prix. La réduction

du déficit de l'État conduit à des ponctions et des baisses de dotations qui touchent les collectivités. Notre capacité à emprunter existe, mais elle est conditionnée à l'augmentation inéluctable des taux d'intérêt. La prudence s'impose donc dans notre gestion.

Enfin, le maire de Villard-de-Lans assume la présidence de l'intercommunalité. Cette responsabilité nouvelle n'est pas le fruit du hasard. Elle intervient dans un contexte où les orientations politiques des communes membres convergent moins qu'autrefois. Elle appelle donc au dialogue et à la recherche patiente d'équilibres utiles au territoire. Ce sont précisément ces qualités qui animent également le travail de notre conseil municipal au service de tous.

OPPOSITION MUNICIPALE

Le 15 mars 2026, 6 membres de notre liste Vivre Villard de Lans ont été élus au conseil municipal de notre commune, dont 2 au conseil communautaire. Nous sommes là pour vous représenter, fidèles aux engagements et à l'esprit constructif de notre campagne : n'hésitez pas à nous solliciter !

Notre équipe élargie continue d'œuvrer dans l'intérêt général. Grâce à sa diversité de compétences, nous travaillons de manière sérieuse et appliquée à l'étude des dossiers objets de délibérations.

En particulier, le renouvellement de la Délégation de Service Public du domaine alpin voté en avril 2026 est sans doute un des dossiers les plus importants pour la commune, l'engageant sur une durée de 25 à 30 ans.

Nous nous réjouissons de voir que le domaine alpin de Villard de Lans reste un investissement attractif, puisqu'il y avait 2 candidatures à sa reprise : gage de la rentabilité du domaine, pour lequel notre équipe veut assurer un avenir qui contribue à l'économie locale.

Nous avons signalé les points techniques à approfondir et rédigé des propositions d'amendements au projet de contrat, ajouts qui semblaient importants pour le sécuriser davantage. Nous espérons qu'ils pourront être pris en compte, car nous soutenons l'activité touristique et tenons à la pérennité des emplois qui y sont associés. Pour ces raisons, ne maîtrisant pas les contours de la négociation menée par la majorité ni son résultat, nous nous sommes abstenus sur ce vote

Soucieux de contribuer positivement à la gestion communale, nous avons également proposé d'animer des commissions (urbanisme, affaires scolaires) ou de représenter la commune dans

les organismes extérieurs (cité scolaire, Parc Naturel Régional du Vercors) : propositions non retenues.

En revanche, à notre demande, le collège des agriculteurs sera réintroduit au CODIR de l'Office Municipal du Tourisme, et nous y avons obtenu 1 siège supplémentaire pour notre équipe ! Preuve que l'écoute et la considération sont un atout pour avancer collectivement.

Marie Zawistowski et son équipe
Vivre Villard de Lans
vivrevillard@gmail.com

MÉMOIRE

DANIEL ET VICTOR HUILLIER, DES BÂTISSEURS VISIONNAIRES

ILS AVAIENT L'AMOUR DU VERCORS.

DANIEL ET VICTOR HUILLIER (PÈRE ET FILS) PRIRENT TOUS LES RISQUES POUR OFFRIR UN INCROYABLE DESTIN À LA STATION DE VILLARD-DE-LANS. LE 24 DÉCEMBRE 2025, UNE PAGE DE CETTE SAGA FAMILIALE S'EST TOURNÉE AVEC LE DÉCÈS DE DANIEL. À 97 ANS, IL ÉTAIT AUSSI L'ULTIME MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE EN VERCORS.

C'est l'aventure d'une vie, une histoire de pionniers dont le Vercors est le berceau... S'il fallait résumer l'existence de Daniel et Victor Huillier (décédé le 8 mars 2021), ces quelques mots en seraient la trame. Dès l'adolescence, les deux frères emboîtent le pas de leur père, Victor, sur les chemins de la Résistance. La mémoire intacte et le verbe haut, ils ont tant de fois évoqué l'histoire et ses blessures irréparables ancrées à leur passé maquisard. Leur existence se poursuivra aux côtés de leur père, à



Sur les genoux de leur père Victor Huillier, Daniel (à gauche) et Victor (à droite).

l'initiative de l'un des premiers maquis de France et figure incontournable de l'aménagement touristique moderne de Villard-de-Lans, avec la création de la station de ski. Sans jamais se quitter, Daniel et Victor la développeront ensemble, de façon considérable et innovante.

Le début de la grande époque du ski moderne

Bien avant d'être une station alpine renommée, Villard-de-Lans est une destination climatique. En 1936, les sports d'hiver apparaissent avec les premiers téléskis, mais la guerre met un coup d'arrêt à cet élan. Il faut attendre 1949 et la création



En 1982, Daniel et Victor Huillier (à droite) salués par le président Jacques Chirac.



Entre 1951 et 1971, la station de Villard-de-Lans se développe en installant des téléskis d'abord sur la zone de Côte 2000, puis aux Glovettes. En 1975, la municipalité donne à la SEVL l'autorisation d'étendre la concession du domaine skiable sur la Grande Moucherolle.

de la Société d'équipement de Villard-de-Lans (SEVL) pour voir l'avènement de la station moderne de La Côte 2000. Portée par des entrepreneurs locaux audacieux*, dont les transports Huillier représentés par Victor (père), la société inscrit dans ses statuts le premier contrat de concession avec la commune, prévoyant d'équiper les pentes de remontées mécaniques pour créer la station. C'est ainsi que le 7 mars 1951, Villard-de-Lans fait les gros titres du Dauphiné Libéré. La Côte 2000 inaugure sa télécabine débrayable deux places, "l'une des premières d'Europe, voire du monde !", martèlent fièrement Daniel et Victor Huillier. "Dans les ruelles du bourg, le curé de la paroisse organisait des processions pour que tombe la neige !", relate Dominique Huillier, souvenir souvent évoqué par



Victor Huillier (en haut, au centre) et Daniel Huillier (en bas, à gauche), club de hockey sur glace Les Ours, le 2 février 1947.

son père, Victor. Les habitants sont à l'unisson. La révolution du ski dauphinois est en marche, elle porte les couleurs vives des 60 "œufs" desservant 6 pistes du domaine en seulement 10 minutes et 30 secondes ! L'année suivante, Altitude 2000, tout premier hôtel-restaurant d'altitude, sera construit par Raymond Buisson, à proximité de la gare amont. Le coup d'envoi de l'actuel domaine skiable est bel et bien donné !

Ils avaient saisi tous les enjeux du ski

Au décès de leur père en 1961, Daniel et Victor entrent au conseil d'administration de la SEVL et constituent la Société d'équipement de Corrençon, dont Daniel sera président (absorbée en 1983 par la SEVL pour devenir SEVLC, formalisant la liaison entre les deux domaines). Quant à Victor, bâtisseur discret et profondément engagé, il deviendra début 70 directeur général de la SEVL, puis PDG, lorsque le groupe Huillier passera actionnaire majoritaire de la société d'équipement. Autre fait marquant, en 1973, la télécabine de la Côte 2000 sera remplacée par une 6 places, la première en Europe !

VICTOR, HOMME DE TERRAIN VISIONNAIRE ET DISCRET

"Visionnaire, notre père fut avant tout homme de terrain et de cœur. La Côte 2000 fut sa passion, il lui consacra sa vie. Chaque jour, après avoir salué ses collaborateurs, il aimait arpenter les pistes du domaine qu'il avait dessinées. Bien que différents, Daniel et notre père étaient très proches et avaient beaucoup de respect l'un pour l'autre. De leur père, ils ont hérité de cet esprit de famille qui fait les belles histoires. Ils auront marqué leur passage à Villard-de-Lans".

Dominique Huillier et Anne-Marie Huillier-Fillot, ses filles.

Visionnaires et courageux, ils le sont restés jusqu'au bout et spécialement en 1982 avec l'installation de 72 canons à neige, devenant l'une des premières stations françaises à en posséder et le 1er domaine européen de neige artificielle. Cette année-là, le président Jacques Chirac les félicitera pour leur investissement.

Après plus de 70 ans d'engagement, la famille Huillier a cédé les rênes de la SEVLC en mars 2019 à la société Infinity Nine Mountain. À l'image de leur père, Daniel et Victor Huillier n'auront jamais manqué d'ambition pour leur village. Ils ont généreusement contribué à l'essor du plus grand domaine skiable du Vercors et au développement économique du territoire.

*Léon Magdalen (président), Victor Huillier, Joseph Guichard, André Glaudas, Louis Giletto, Joseph Bonnard, Charles Piot. Peu après, messieurs Bel et Buisson exploiteront sous concession 4 des 6 télésièges implantés par la SEVL.



Le restaurant Altitude 2000 dans les années 1950.

DANY, UN "FAUX DUR" AU GRAND CŒUR

"Dany, c'était la fidélité en amitié, la générosité. Il a donné sans compter pour le Vercors et a permis au club des Ours de rayonner sur la scène internationale pendant plus de 50 ans. Avec son frère, ils furent parmi les joueurs les plus brillants, enchaînant au total 35 années de présidence pour Daniel. Mécène discret mais omniprésent, c'était un "faux dur" au grand cœur. Dany sentait les choses et avait le sens des affaires. Il me disait souvent : "Je veux partir sans souffrir". Le 24 décembre 2025, il s'est éteint dans son sommeil. Il était ma famille".

Louis Smaniotto, Villardien, a lui aussi été international et l'un des dirigeants incontournables du club des Ours.